

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FONDATION APICIL

Lyon, Mai 2025

#DOULEUR #APPELAPROJETS #SOIGNANTS #CHERCHEURS #EQUIPE MEDICALE&PARAMEDICALE #ASSOCIATIONS #INTERETGENERAL #EXPERIENCEDOULOUREUSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FONDATION APICIL
ENGAGÉS POUR SOULAGER LA DOULEUR

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
LYON | MAI 2025

#DOULEUR #APPELAPROJETS #SOIGNANTS #CHERCHEURS
#EQUIPE MEDICALE&PARAMEDICALE #ASSOCIATIONS
#INTERETGENERAL #EXPERIENCEDOULOUREUSE

LANCER APPEL À PROJETS 2025/2026

Douleurs et santé psychique

**Douleur physique, douleur psychique :
penser leurs liens pour mieux les soulager.**

La Fondation APICIL lance un appel à projets à destination des chercheurs, équipes médicales, paramédicales et associations, afin de soutenir des initiatives d'intérêt général portant sur la prise en charge de la douleur physique, psychique et dans leurs intrications.

La douleur n'est jamais pure sensation ni simple affect.
Elle est une expérience vécue, façonnée par le corps, traversée par le psychisme.
Une souffrance physique peut être amplifiée ou apaisée par l'état intérieur de celle ou celui qui la ressent. Inversement, une douleur psychique s'incarne, s'accroche au corps, l'enveloppe ou s'y décharge. Il existe entre ces deux versants de la douleur des passages, des influences réciproques, des nœuds communs.
Le psychisme module la perception du corps. Le corps encadre, porte ou contient la souffrance de l'esprit.
Agir sur l'un, c'est souvent, aussi, agir sur l'autre.

Cet appel vise à faire émerger des projets qui reconnaissent ces passerelles entre corps et esprit, et qui explorent, de manière rigoureuse et humaine, les multiples façons d'en prendre soin.

Qu'il s'agisse de clinique de la douleur, de psychiatrie, de soins somatiques, de santé mentale ou d'approches pair-aidantes, la Fondation souhaite soutenir les démarches qui articulent ces dimensions sans les opposer.



©stock

-> LES PROJETS ATTENDUS
Les projets attendus peuvent relever de la recherche, de l'expérimentation clinique, de la formation, de la sensibilisation, ou encore de la transmission auprès des patients, des proches ou des soignants.

Ils peuvent être conçus pour initier une démarche nouvelle, prolonger une initiative existante, ou s'articuler à un projet de recherche en cours.
Toutes les propositions seront considérées, qu'elles soient modestes ou ambitieuses, tant qu'elles s'inscrivent dans une volonté claire : mieux comprendre, mieux accompagner, mieux soulager.

La Fondation APICIL souhaite encourager des approches transversales, inventives, et résolument humaines, ancrées dans les réalités de terrain.

Composition du jury

Pr Bernard LAURENT, Neurologue, Président du Conseil Scientifique et du jury de l'appel à projets de la Fondation APICIL.
Pr Eric SERRA, Psychiatre et Médecin de la douleur. Président de la Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur.
Dr Nabil HALLOUCHE, Chef de pôle de soins somatiques GHU Paris psychiatrie & neurosciences. Président de l'Association Nationale pour la Promotion des Soins Somatiques en Santé Mentale.
Véronique BARFETY-SERVIGNAT, Psychologue clinicienne - Superviseuse CETD Trousseau AP-HP, Présidente de la Société de Psychologie et Psychopathologie du Somatique.
Dr Eric BISMUTH, Algologue, responsable du Centre douleur de l'Hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu à Lyon.
Séverine CONRADI, Psychologue du Centre douleur du CHRU de Nancy.
Estelle COTTE-RAFFOUP, Infirmière ressource douleur, tabacologue et addictologue au Centre Hospitalier Alpes-Isère.
Dr Jean-Michel DOREY, Psychiatre, Chef de Pôle de psychiatrie de la personne âgée, Le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.
Dr Natalie GILOUX, Psychiatre, responsable du centre d'accueil, d'évaluation et d'orientation en santé mentale, Le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.

Dr Juliette GRISON-CURINIER, Psychiatre au Centre douleur de l'Hôpital psychiatrique Saint-Jean-de-Dieu à Lyon.
Morgane HUNICKER, Psychologue clinicienne - Équipe Mobile Santé Précarité - Équipe Mobile Addiction Précarité - OPPÉLIA ARIA. Doctorante en psychologie clinique et psychopathologie - CRPPC - Université Lyon 2.
Sylvie JARDOT, Déléguée de l'UNAFAM de la Métropole de Lyon et Rhône. UNAFAM : Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques.
Dr Emmanuel MONNERON, Psychiatre, responsable du CATT Pôle Centre, Le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.
Dr Ludivine NOHALES, Psychiatre, Service de Médecine et Santé au Travail - Centre Régional de Pathologies Professionnelles et Environnementales des Hôpitaux Civils de Lyon.
Dr Lisa OUSS, Professeure et chef de service de Psychiatrie Infanto Juvenile, Université et CHU de Liège, Belgique.
Dr Arnaud SOURT, Algologue, Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes, Le Vinatier Psychiatrie Universitaire Lyon Métropole.
Dr Alain TOLEDANO, Cancérologue, Institut Rafael, chaire Santé Intégrative CNAM.

Depuis plus de 20 ans, la Fondation APICIL soutient des projets dont les sujets portent sur la douleur, qu'elle soit physique ou psychique et à tous les âges de la vie. A ce jour, plus de 1 000 projets ont été soutenus à travers la France.
Tous les deux ans, la Fondation APICIL lance un appel à projets, afin de favoriser la recherche, l'innovation et l'expérimentation autour de thématiques ciblées.
Cette année le Conseil Scientifique et le jury ont choisi de mettre en lumière les liens entre les douleurs et la santé psychique, un sujet validé par le Conseil d'Administration* de la Fondation APICIL. A travers, cet appel à projets, la Fondation souhaite encourager les chercheurs, professionnels de santé, associations ou les établissements publics à développer des projets innovants sur le sujet de la santé psychique. L'appel à projets est ouvert jusqu'au 31 mars 2026, offrant un temps long aux porteurs de projets pour concevoir et structurer leurs propositions. Tous les porteurs de projets recevront une réponse. Fidèle à sa mission, La Fondation APICIL affirme sa volonté de rester à l'écoute des besoins du terrain, en conservant une approche ouverte et engagée sur les enjeux liés à la douleur et à la santé mentale. *

Nathalie Aulnette, Directrice de la Fondation APICIL

QUI PEUT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJETS ?
Toute personne membre d'une équipe de recherche, d'une équipe médicale ou paramédicale, d'un réseau, d'une association, d'une organisation de soins ou plus largement d'une institution publique ou privée, à but non lucratif.

COMMENT RÉPONDRE À L'APPEL À PROJETS ?
Pour obtenir un dossier de demande de subvention, envoyez-nous un message à l'adresse suivante : contact@fondation-apicil.org

En précisant :

- l'identité de la structure porteuse du projet,
- une note d'intention (10 lignes maximum),
- une estimation du budget nécessaire à sa réalisation.

Le cas échéant, il vous sera adressé un dossier de demande de subvention.

CALENDRIER DE L'APPEL À PROJETS

➤ Le dossier complet devra être envoyé uniquement en version électronique avant le 31 mars 2026 à l'adresse : contact@fondation-apicil.org

➤ Résultat des délibérations : juin 2026

La réponse au présent Appel à projets entraîne l'acceptation de son règlement.

MONTANT DES PRIX DE L'APPEL À PROJETS
Le montant de chaque prix sera déterminé en fonction des besoins nécessaires à la réussite du projet proposé. Toutes les demandes seront étudiées, des projets les plus ambitieux aux initiatives les plus modestes.

Règlement Appel à Projet

À PROPOS DE LA FONDATION APICIL
La Fondation APICIL contre la douleur est reconnue d'utilité publique depuis sa création en 2004. Cette reconnaissance par le Conseil d'Etat implique un fonctionnement non lucratif, une gestion financière désintéressée et une cause d'intérêt général. Guidée par ses valeurs, l'innovation et l'humanité, la Fondation APICIL accompagne financièrement les projets d'intérêt général et leur apporte une caution scientifique. La Fondation APICIL agit à travers 3 axes accompagnatoires : financer la recherche, informer et sensibiliser, améliorer le soin et l'accompagnement des patients par les techniques complémentaires. À travers les projets accompagnatoires et les nombreux partenariats construits avec les acteurs de la société civile (associations, soignants, patients, sociétés savantes, institutions), la Fondation APICIL s'engage pour faire reconnaître la nécessaire prise en charge de la douleur comme une priorité de santé publique.

En savoir plus

in **Site ici** **LinkedIn**

25 ANS D'ENGAGEMENTS

Accéder aux communiqués et dossier de fondation

SERVICE PRESSE FONDATION APICIL
Wilma Odin-Lumetta - Agence Buro2presse
contact@buro2presse.com
06 83 90 25 64